

RÈGLEMENT MARCHÉ NON CHRONOMÉTRÉE

LE HINGLÉ - DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2021

TARIF : 3€

- **Départ à partir de 10H00 devant la salle des fêtes du Hinglé - Route des Granits.**
- **Circuit d'environ 9,5km essentiellement composé de chemins.**
- **Les personnes participent à la marche sous leur propre et exclusive responsabilité en cas d'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, ou encore en cas de non-respect du Code de la Route.**

CHAQUE PARTICIPANT S'ENGAGE :

- **À NE PAS JETER DE PAPIERS OU DÉCHETS SUR LE TRACÉ EMPRUNTÉ.**
- **À RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE.**

Le Comité d'organisation se réserve le droit, et sans contrepartie, d'utiliser les photos et vidéos réalisées lors de la manifestation pour les besoins de ses différentes publications.

ORGANISATION ASSOCIATION « NOS LIMITES »

NOM : PRÉNOM :

SIGNATURE :

